

Appel à projets jeunes

De juillet à octobre

1

Je contacte la MSA de mon département et je présente mon projet à mon référent.

Je construis ma candidature en réfléchissant à mon projet, mes actions et mon budget.

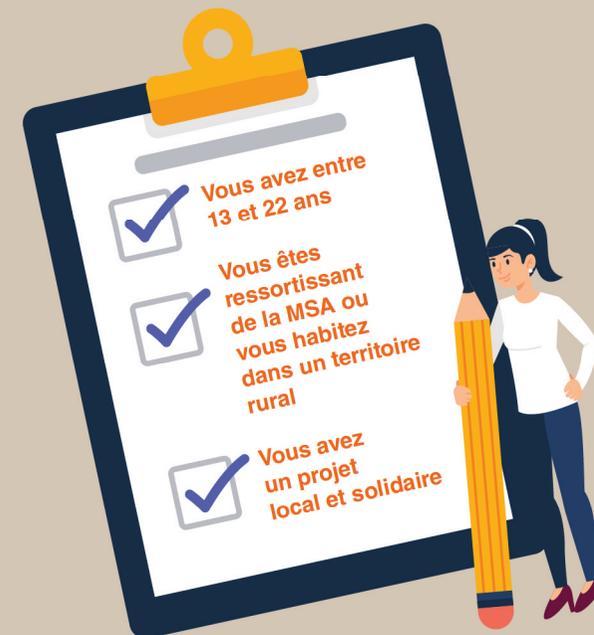
Je remplis mon dossier de candidature et le transmets à mon référent pour participer à l'appel à projets local.



De novembre à décembre

2

Ma MSA reçoit mon dossier et l'étudie. Elle peut récompenser le projet avec un prix local. Le projet peut ensuite être sélectionné pour participer à l'appel à projets national.



De janvier à mai

3

Les dossiers de l'appel à projets national sont examinés par un jury, qui en récompense 14 avec des prix allant de 1 500 à 2 500 euros.



**ACTEUR ENGAGÉ SUR
LES TERRITOIRES RURAUX**
**LA MSA ACCORDE UNE
ATTENTION PARTICULIÈRE
AUX 13-22 ANS**

Avec son dispositif d'appel à projets, elle les accompagne et les aide à mettre en place leurs propres actions.

Ainsi, la MSA favorise la prise de responsabilité des jeunes et leur participation à l'évolution des territoires ruraux.

Participe à l'appel à projets jeunes MSA et tente de remporter une bourse de 1 500 à 2 500 €

Plus d'infos



Ref : 10871-20 © C. Marie-Zaim, P. Ambrosio



L'essentiel & plus encore

 alpesdunord.msa.fr
 @msa_adn
 MSA Alpes du Nord



L'essentiel & plus encore



TOI AUSSI FAIS VIVRE TA RÉGION !

L'Appel à Projet Jeunes (APJ) MSA est un concours à destination des jeunes vivant en communes rurales. À travers diverses thématiques, les participants doivent proposer des **actions originales afin de dynamiser leur territoire**. Les groupes sélectionnés remportent une bourse leur permettant de mettre en place et mener à bien leur projet.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Vous devez être **un groupe de minimum trois participants, âgés de 13 à 22 ans**, assurés à la MSA ou vivant en milieu rural.

COMMENT PARTICIPER ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.

Pour retirer votre dossier, contactez votre MSA :
Matthieu Payer - Tél. 06 88 34 37 44

Date limite de dépôt de candidature :
22 novembre 2024

LE DÉROULEMENT DU CONCOURS

UN CONCOURS LOCAL

Les groupes sélectionnés par le jury de la MSA reçoivent des bourses pour mener à bien leurs projets. Certains de ces projets sont choisis par le jury pour concourir aussi au niveau national.

UN CONCOURS NATIONAL

Les 14 lauréats choisis par le jury national et le lauréat du Prix «**Coup de cœur des internautes**» sont invités à Paris. Ils reçoivent des bourses allant de 1 500 € à 2 500 €.

LA MSA VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE L'AVENTURE !

Un correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.



LES THÉMATIQUES DES PROJETS

Les projets peuvent porter sur les thématiques suivantes :

- Culture et événements grand public.
- Éducation et exercice de la citoyenneté.
- Lutte contre les violences et les discriminations.
- Inclusion des personnes fragiles.
- Prévention en santé.
- Environnement et économie sociale.
- Promotion de l'agriculture.

LES CRITÈRES DE SÉLECTION

Votre projet pourra être sélectionné pour le concours local et national en fonction de :

- Votre implication.
- L'impact de votre action sur le territoire.
- La dimension solidaire du projet.
- L'originalité et la qualité.

